S' DorfBlattel

DEUX GUIDES POUR LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Vous vous demandez comment gérer les eaux de pluie sur votre terrain? L'infiltration est-elle obligatoire? Votre sol est-il adapté ? Comment dimensionner les ouvrages nécessaires à la gestion de vos eaux de pluie ?

Pour répondre à ces questions fréquentes et accompagner les acteurs du territoire, le SDEA a publié sur son site internet deux guides présentant des techniques d'infiltration des eaux pluviales :

UN GUIDE PRATIQUE

Vous retrouverez dans ce guide les éléments essentiels concernant la réglementation du SDEA ainsi que des recommandations utiles.

GUIDE PRATIQUE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES EN



OR CODE

Des techniques d'infiltration à mettre en œuvre directement sur votre parcelle, ainsi au'un test de perméabilité simple à réaliser

chez soi

UN GUIDE TECHNIQUE

Ce guide, plus détaillé, est structuré en deux parties complémentaires:

• 1 • Prescriptions techniques

Vous y trouverez la réglementation applicable à l'échelle nationale et celle spécifique au SDEA, l'analyse des contraintes techniques des projets et des outils de conception et de dimensionnement illustrés par des exemples concrets.

• 2 • Fiches techniques des ouvrages Par ouvrage d'infiltration, vous trouverez des fiches comprenant une description de l'ouvrage, son principe de fonctionnement, une évaluation multicritère de ses performances, les méthodes de dimensionnement, les règles de mise en oeuvre et les consignes d'entretien.





Vous retrouverez ces éléments et bien d'autres dans ces deux guides en lignes sur le site du SDEA Le guide pratique est également disponible en format papier dans les centres et antennes du SDEA



COLLECTE NATIONALE

La commune de Berstett organise une collecte à l'accueil de la mairie **du 24 au 28 novembre 2025** aux horaires d'ouverture de la mairie.

Merci à tous pour votre participation!



On a besoin de vous!

Banque Alimentaire du Bas-Rhin Tél: 03 74 95 48 53 ou 03 88 40 30 40 Mail: ba670.collecte@banquealimentaire.org





Merci de ne pas donner de produits frais

Soutenez notre action en magasin ou sur monpaniersolidaire.org



Responsable de la publication : V. Erné -Heintz - Directrices de publication : Manon Hochard, Noémie Ludwig, Anne Taesch Conception - Impression: Essence Graphique Protection climatiquement neutre : Fau potable propre. National, Laos



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Les travaux de l'équipe municipale portent en ce moment sur la rénovation énergétique, le réaménagement du foyer de Rumersheim et sur la rénovation du presbytère de Berstett en attendant l'arrivée d'un nouveau pasteur ; les architectes travaillent à la préparation des dossiers de consultation des entreprises, en collaboration notamment avec les paroisses concernées.

Les projets de résidence pour personnes âgées et d'un pôle santé connaissent aussi des avancées significatives qui permettent aux architectes d'Alsace Habitat de préparer les dossiers de permis de construire qui pourraient être déposés au début de l'année prochaine.

Nous restons d'autre part suspendus aux décisions de l'Assemblée Nationale pour ce qui concerne nos futures ressources financières; je me désole cependant de constater que pour trouver de l'argent on cherche à taxer les entreprises, les retraités, à rogner sur la protection sociale etc; mais à aucun moment on ne voit des discussions relatives à des économies au niveau national comme par exemple la réduction du train de vie de l'Etat, la suppression de certaines couches administratives en fusionnant par exemple les départements et les régions, en fusionnant certains ministères, bref à des réflexions que mène toute entreprise quand sa situation financière se dégrade! Nous ne devons pas être sur la même planète!

> Bonne lecture, bien cordialement, Votre Maire, Jean-Claude Lasthaus

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 2025

Cette année, à nouveau nombreux, nous avons pu partager ce moment de recueillement devant le monument aux morts. Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes, avec distribution du traditionnel Stolle aux enfants. Votre fidèle participation à cet évènement démontre la nécessité de célébrer des valeurs comme la paix et la solidarité mais aussi le souvenir de ceux qui sont tombés pour les défendre.

Nous remercions également les enfants de notre école et Mmes Tischler et Colonna venus entonner la Marseillaise.







S' DorfBlattel









DES COUVERTS D'INTERCULTURE POUR PROTÉGER NOS SOLS ET L'EAU

Vous avez certainement entrevu ces cultures qui façonnent nos paysages ! Dans nos villages, les agriculteurs s'engagent pour la protection des eaux souterraines : après la récolte de céréales, ils sèment des cultures intermédiaires pièges à nitrate pour fixer l'azote dans le sol et éviter son transfert tout protégeant les parcelles de l'érosion.





AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN VALORISANT LES VÉGÉTAUX

Feuilles mortes, tonte de pelouse, branches, mauvaises herbes: en 2024, 4104 t. de déchets verts (154 kg/hab.) ont été déposées par les usagers du Kochersberg en déchetterie ou sur les points verts. Pourtant, nous pouvons toutes et tous contribuer à la réduction de ces dépôts. En effet, il existe des astuces simples et efficaces pour valoriser les végétaux à domicile comme la tonte mulching qui consiste à tondre sans ramasser l'herbe ou encore le paillage qui permet de recouvrir le sol de matière végétale pour le nourrir et le protéger. Vous trouverez d'autres astuces sur notre site internet ou sur Intramuros.



CHANGEMENT DE NOM ET/OU DE PRÉNOM : VOUS DEVEZ RENOUVELER VOS TITRES D'IDENTITÉ (CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT)

En vertu des articles 5 et 6 du décret n°2024-689 du 5 juillet 2024, les titres de l'usager dont l'état civil a été modifié à l'issue d'une procédure de changement de prénom ou de nom est invalidée automatiquement à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de l'actualisation de son acte de naissance.

L'usager doit déposer une demande de renouvellement de sa carte nationale d'identité et/ou de son passeport auprès de la mairie de son choix (Truchtersheim, Brumath, Haguenau, Strasbourg...), même si leur durée de validité n'est pas expirée, en fournissant notamment son acte de naissance modifié.

Le renouvellement de vos titres est gratuit si vous fournissez la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement.

N'oubliez pas de :

Demander le renouvellement de votre permis de conduire, de votre carte Vitale,

ainsi que de tous les documents comportant la mention de votre état civil.

Communiquer votre changement de nom/ prénom aux administrations et organismes concernés.

Attention: L'usage d'un titre d'identité qui ne correspond pas à votre état civil est passible de la sanction pour usage de faux prévue à l'article 441-2 du code pénal, soit cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.



rappel des consignes déchets issus des cimetières

Voici un petit rappel des bonnes pratiques à adopter lors de vos dépôts en déchetteries des déchets issus des cimetières :

- Pots de fleurs (préalablement vidés) :
- En plastique rigide → à déposer vide dans la benne plastique rigide (et non dans les encombrants).
- En terre cuite → à déposer vide dans la benne gravats.
- Végétaux → à déposer dans la benne déchets verts.
 (Rappel : la terre n'est pas acceptée en déchetterie)
- Fleurs artificielles, films plastiques, rubans, décorations et articles composés de plusieurs matériaux \rightarrow à déposer si possible dans une poubelle noire (collectée chaque semaine).

Si ces déchets sont trop volumineux, ils peuvent être déposés dans la benne encombrants de la déchetterie mais pas dans des sacs.

Merci de bien trier vos déchets avant de les déposer, afin de limiter au maximum ce qui est mis dans la benne encombrants.



RÉNOVATION DES WC PUBLICS

Les sanitaires présents sous le préau de la mairie ont fait peau neuve!

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 10h à 16h et lors de manifestations dans la commune. En-dehors de ces créneaux merci de vous adresser au secrétariat de la mairie.

Suivez la signalétique!





LA MINUTE DE CIVISME

Vous avez déjà tous sans doute croisé ce panneau lors de vos balades dans les villages. Les agents communaux font régulièrement de mauvaises rencontres lors de la tonte des espaces verts, un moment très désagréable. Nous ne l'acceptons pas chez nous alors pensons également au domaine public, que ce soit les espaces verts ou la voirie! La commune a investi dans des distributeurs de sacs à déjections canines, il ne reste plus qu'à en faire bon usage.



20 000 JDC organisées

30 à 40 ieunes

par session

UNE NOUVELLE VERSION DE LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Qu'est-ce que la JDC?

La Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), a été instaurée en 1997 pour remplacer le service militaire.

Elle permet de découvrir l'univers militaire et ses métiers. Elle vise également à développer l'esprit de citoyenneté. La JDC est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans.

Ils sont convoqués une fois qu'ils ont accompli le recensement citoyen obligatoire en mairie de leur lieu de domicile et sur convocation.

À noter: Le certificat de participation à la JDC vous sera demandé pour vous inscrire à un examen (bac, permis de conduire...).

Les détails ci-contre.

Suspension du service militaire et mise en place de la JDC

16-25 ans

800 000 jeunes appelés par an

an

8500 JDC —

10 encadrants

100 jeunes par session

1000 réservistes recrutés

progressivement pour

l'encadrement jusqu'en 2028

Atelier tir sportif

Cérémonie des couleurs, La Marseillaise, Charte des droits et devoirs du citoyen français

Atelier jeu de rôle pour comprendre la défense

7 heures - 7 temps forts 8 h 30 – 15 h 30

E

Atelier tests pour discerner les talents et les aptitudes



Généralisation progressive

de la nouvelle JDC

Forum des métiers de la défense et de la Gendarmerie nationale, immersion dans la réalité virtuelle

Au revoir républicain

